



Dossier
de presse

Mardi 6 septembre 2011

Accord de coopération



Entre

Le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique






et

Électricité Réseau Distribution France - ERDF





SOMMAIRE

 La Délégation aux Usages de l'Internet	3
 ERDF, premier gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité français	4
 La prise en compte du handicap par ERDF	5
 L'association « Solidarités Numériques »	6
 Les partenaires de la rencontre	7
<ul style="list-style-type: none">• APF Entreprise 93• TADEO• Plan Créatif	








L'Internet pour tous et l'Internet de demain

La Délégation aux Usages de l'Internet (DUI)

La DUI a pour mission de proposer les mesures nécessaires au développement ainsi qu'à la maîtrise de l'Internet par l'ensemble des citoyens. Elle est rattachée au Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique.

La DUI propose les mesures et actions qui permettent de réduire la fracture numérique et de développer l'écosystème industriel lié aux services de l'Internet fixe et mobile. Elle intervient en coordination avec l'ensemble des ministères concernés et en partenariat avec les collectivités territoriales, le secteur associatif et les acteurs industriels. Parmi ses priorités figurent :

-  **Le développement des nouveaux usages de l'Internet** : avec la création du premier portail européen de services d'intérêt général sur terminaux mobiles (smartphones, tablettes interactives et bientôt télévisions connectées) : le portail Proxima Mobile¹.
-  **Le développement des accès publics à l'Internet** : avec l'animation et l'accompagnement des espaces publics numériques (EPN) et le développement du label NetPublic sur l'ensemble du territoire² ainsi que la création du portail NetEmploi d'aide à la recherche d'emploi sur Internet³.
-  **L'aide à l'acquisition d'ordinateurs** : avec le pilotage de la filière nationale « Ordi 2.0 » de collecte, de rénovation et de réemploi d'ordinateur dans le cadre d'objectifs de réduction de la fracture numérique, d'économie solidaire et de qualité environnementale⁴.
-  **La protection des mineurs sur Internet** : avec le pilotage du volet français du programme européen « Safer Internet » en coordination avec les associations et institutions européennes chargées de la protection de l'enfance⁵.
-  **La promotion des métiers de l'Internet** : coordination du Portail des Métiers de l'Internet dont l'objectif est à la fois de favoriser la connaissance et la compréhension des nouveaux métiers liés à l'Internet⁶.

CONTACT PRESSE

Cabinet d'Éric BESSON
Pierre-Antoine LACHAL et Clotilde LARROSE
01 53 18 45 13

¹ <http://www.proximamobile.fr>
² <http://www.netpublic.fr>
³ <http://www.netemploi.fr>
⁴ <http://www.ordi2-0.fr>
⁵ <http://www.internetsanscrainte.fr>
⁶ <http://www.metiers.internet.gouv.fr>





ERDF, premier gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité français



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Pour en savoir plus
www.erdfdistribution.fr

ERDF, au cœur du marché de l'électricité

ERDF, ce sont 36 110 collaborateurs qui assurent chaque jour l'exploitation, l'entretien et le développement de près de 1,3 million de kilomètres de lignes électriques, au service de 34 millions de clients.







ERDF est responsable de deux grandes missions de service public : la continuité et la qualité de la desserte, et l'accès au réseau de distribution sans discrimination.

L'entreprise réalise de nombreuses interventions sur le réseau, telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseur. Elle s'emploie à assurer le bon fonctionnement du marché, en garantissant aux utilisateurs du réseau, qu'ils soient collectivités locales, producteurs, fournisseurs, clients résidentiels, professionnels ou entreprises, le respect des principes qui régissent à l'accès au réseau : transparence, objectivité, non-discrimination et confidentialité des données.

La qualité de l'alimentation en électricité assurée par ERDF est l'une des meilleures d'Europe. Afin de maintenir ce niveau de prestation, ERDF investit pour moderniser le réseau de distribution de l'électricité et améliorer sa performance.

Elle innove pour répondre aux besoins de ses clients, des producteurs et des fournisseurs d'électricité, notamment dans le domaine des Smart Grids (systèmes d'information et de comptage) avec pour projet phare le compteur communicant Linky.

Grâce à sa filiale internationale, ERDF I, l'entreprise met son expérience et ses compétences au service de distributeurs étrangers.

-  1,3 million de km de réseau électrique gérés
-  34 millions de clients
-  36 110 collaborateurs dont près de 900 en situation de handicap
-  12,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010
-  11 millions d'interventions par an
-  374 000 nouveaux clients raccordés en 2010

CONTACT PRESSE

Alizée GERVAIS
 01 81 97 41 67
alizee.gervais@erdfdistribution.fr



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



La prise en compte du handicap par ERDF

ERDF, une entreprise très investie dans le domaine du handicap

Un accord, une mission...

En avril 2009, ERDF a signé un accord en faveur de l'intégration professionnelle et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés avec l'objectif d'ici fin 2012 de recruter au moins 120 personnes et d'accueillir en formation en alternance, a minima 64 étudiants en situation de handicap. Conclu pour une durée de quatre ans, il s'inscrit dans le prolongement des 7 accords précédents du groupe EDF, pionnier en matière d'intégration professionnelle des personnes handicapées.

En 2010, cet accord a permis l'embauche de 42 travailleurs handicapés. Parmi eux, 12 sont titulaires de diplômes de niveau Bac +2/3.

Une Mission Diversité Handicap a été créée. Son rôle, en lien avec les partenaires sociaux est de garantir l'atteinte des objectifs fixés par l'accord et de veiller à l'accueil, l'intégration durable des 900 salariés ERDF en situation de handicap. Elle coordonne les actions d'un réseau de 9 correspondants présents dans chaque région et d'équipes pluridisciplinaires constituées de médecins du travail, d'assistantes sociales, d'experts et d'« encadrants métier ».

Ce travail accompli collectivement a pour but de faire évoluer la perception du handicap dans l'entreprise, de créer une dynamique managériale et surtout de formuler des propositions concrètes. Un exemple d'intégration réussie ? L'un des salariés d'ERDF malentendant a récemment accédé à un poste de manager grâce à l'aménagement de son poste et d'une plateforme relationnelle.

....Et surtout des actions

Accessibilité des locaux

Sur la période 2011-2012, un ambitieux programme de travaux « accessibilité » de près de 2 M€ est mis en œuvre pour faciliter l'accès aux bâtiments d'ERDF.

De nombreux partenariats nationaux

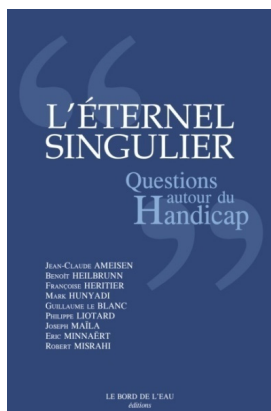
De nombreux partenariats nationaux, visant notamment à l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap ou leur maintien dans leur emploi ont été conclus.

Par ailleurs, ERDF sollicite le secteur protégé et adapté, pour le recyclage de ses compteurs, le nettoyage des vêtements de travail de ses agents, l'entretien des espaces verts, la numérisation de nos documents, etc. L'entreprise contribue ainsi activement à l'emploi de personnes dont le handicap n'est pas compatible avec les métiers de la distribution de l'électricité.

Des projets d'intérêt général

Conscient de l'importance de la diversité et de la prise en compte de la différence dans l'entreprise, la mission diversité handicap a mené de nombreuses études qui ont permis d'établir des recommandations opérationnelles qu'elle souhaite partager avec tous ses partenaires. Pour cela, elle est à l'initiative de nombreux projets d'intérêt général.

À l'occasion du premier anniversaire de l'accord handicap en 2009, Gyslaine Prost, responsable de la Mission Diversité Handicap d'ERDF a dirigé un projet original : l'organisation d'un cycle de 9 conférences régionales au cours desquelles sont intervenus des salariés d'ERDF en situation de handicap, ou parent d'un enfant handicapé ou encore médecin du travail et auxquelles ont collaboré des personnalités de renom : Mme Françoise Héritier, M. Robert Misrahi, M. Jean-Claude Ameisen, etc. Les témoignages et analyses recueillis lors de ces conférences ont fait l'objet d'un livre « L'Éternel singulier, questions autour du handicap », publié aux Éditions Le Bord de l'eau, en novembre 2010.





L'association « Solidarités Numériques »

« Solidarités Numériques » est une Association régie par la loi de 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a été créée en juillet 2011, avec comme premier partenaire l'entreprise ERDF.

La vocation de Solidarités Numériques est de gérer un fonds financier national interentreprises destiné au développement d'initiatives visant à réduire le triple « fossé numérique » : générationnel, social et culturel. Les projets seront sélectionnés⁷ au vu de leur dimension d'innovation technologique, d'impact sociétal et d'insertion à l'échelle des territoires.

Ces projets visent notamment à :

- développer des applications et des outils informatiques qui favorisent l'intégration sociale des personnes âgées, handicapées ou isolées ;
- promouvoir la citoyenneté et les liens intergénérationnels ;
- mieux insérer les personnes handicapées dans la société de l'information ;
- réduire les inégalités scolaires pour les enfants handicapés.

L'abondement du fonds repose sur les apports d'entreprises partenaires, les aides publiques, voire les micro-donations de particuliers.

Les bénéficiaires du fonds devront répondre aux appels à projets émis par Solidarités Numériques. Seront éligibles des écoles, associations, entreprises, groupements d'habitat social, collectivités locales, instituts spécialisés dans le handicap. « Solidarités Numériques » doit ainsi permettre à des acteurs de proximité, des collectivités ou des associations, de réaliser des actions d'aide sociale.



CONTACT

Florence TORNARE
06 21 45 84 23
ftornare@gmail.com

⁷ Sous la forme d'un appel à projets pour distribuer des financements à des structures intermédiaires qui servent directement les bénéficiaires.





Les partenaires de la rencontre

Dans une démarche de solidarité et de partenariats responsables, trois entreprises ont souhaité accompagner par leur action cette convention de coopération, signée par Éric Besson Ministre de l'Industrie de l'Énergie et de l'Économie Numérique, et Michèle Bellon Président du Directoire d'ERDF. Ils en sont chaleureusement remerciés.



APF entreprises 93, qui accueille cette signature sur son site de Noisy-le-Sec.

À cette occasion, le Directeur de l'établissement, M. Jacques Bernard recevra de M. Éric BESSON, la *Certification Ordi 2.0* attestant de sa capacité à réemployer du matériel informatique dans le champ de la solidarité.

L'APF est un partenaire historique d'ERDF qui recourt à ses services pour le recyclage de ses compteurs et sécurise ainsi, sur le site de Tours, près de 60 emplois pour des personnes en situation de handicap.



TADEO qui réalise ce jour à titre gracieux la prestation d'accessibilité à tous des propos de la rencontre.

TADEO est partenaire d'ERDF dans les opérations d'aménagement des postes de travail de ses salariés malentendants. Équipés de plateforme relationnelle, ces derniers peuvent désormais librement communiquer avec leurs managers et pour certains accéder à des responsabilités managériales.

Plan créatif

Plan Créatif, partenaire de longue date d'ERDF dont elle a créé le logo, a manifesté son soutien à cette convention en créant gracieusement le logo de l'Association « Solidarités Numériques » révélé ce jour.



APF Entreprise 93 est une Entreprise Adaptée (EA) agréée depuis le 12 novembre 1979 qui s'inscrit pleinement dans une double responsabilité :

- responsabilité économique en fournissant une offre de prestations de qualité compétitive et à forte valeur ajoutée,
- responsabilité sociale par son engagement à accompagner ses salariés en situation de handicap vers une insertion sociale et professionnelle durable.



L'entreprise dispose de moyens performants, de salariés qualifiés, de certifications reconnues et de prestations compétitives.

APF Entreprise est une PME qui propose une offre de produits et de services diversifiés au « prix marché ». Capable d'une grande flexibilité, elle réalise également des prestations « sur mesure ».

Son offre s'organise en trois grandes catégories de services :

- la maintenance, le service après-vente, le traitement des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ;
- la logistique et le stockage ;
- les prestations de service sur site client.



Contexte

En France, environ 100 000 personnes sourdes ou malentendantes sont salariées dans les secteurs publics et privés.

Elles n'ont pas ou peu accès au téléphone, aux réunions ou aux formations. La communication avec leur environnement professionnel est souvent difficile.

L'innovation

Aujourd'hui, grâce à Tadeo, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent désormais téléphoner, être appelées, participer aux réunions ou aux formations en toute autonomie et communiquer avec leur environnement professionnel, comme tout autre collaborateur.

Le service

La solution logicielle Tadeo permet de mettre en relation les collaborateurs sourds ou malentendants avec tout interlocuteur internet ou externe entendant.

Tadeo délivre des services à distance et en temps réel :

- de Transcription Instantanée de la Parole (TIP) ;
- de Visio-interprétation en Langues des Signes Française (LSF) ;
- de Visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LPC) ;
- et de Lecture Labiale associée à la Transcription (le RepeaWriting - RW).

Le bénéfice

Pour l'employeur public ou privé : égalité des chances, recrutement et management réussis.

Pour le collaborateur sourd ou malentendant : autonomie, intégration réussie et de nouveaux horizons professionnels.



Créé il y a 26 ans, **Plan créatif** est un groupe de communication indépendant, guidé par une conviction forte : l'innovation, source de pérennité et de progrès, qui réside dans la **prise en compte sensible de l'humain et des mutations sociétales et économiques** en cours.

Plan créatif, l'Agence des enjeux majeurs, fonde son expertise sur trois piliers : l'innovation, la communication responsable et le digital.

Intégrant les cultures design, sciences humaines et marketing, le Groupe développe une approche « user centric » des stratégies de communication des institutions, entreprises et marques. Il accompagne leurs stratégies d'innovation et de communication responsable en prenant appui sur l'expertise de ses trois entités : Plan créatif User First, Plan créatif And Co, Plan créatif Bees'net.

Le groupe, composé de 100 personnes, réalise 13 M€ de chiffre d'affaires.